

LE MESSENGER DES ALPES

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ADMINISTRATIF
de la Ville de Nice.

NOUVELLES EXTERIEURES ALLEMAGNE

Inspruck, 5 juillet.

On a fait ici la publication ci-dessous :

« D'après l'ordre de S. M. l'empereur d'Autriche, on porte à la connaissance du public les dispositions suivantes contenues dans la convention conclue entre la Bavière et l'Autriche pour la cession de l'ancienne partie bavaroise du Tyrol et du Vorarlberg à cette dernière puissance :

» 1.º La maison d'Autriche se charge des dettes qui ont une hypothèque spéciale sur les pays cédés par la Bavière ;

» 2.º Elle se charge également des fonctionnaires et employés qui consentiront à rester au service civil d'Autriche, et les pensions accordées à d'anciens fonctionnaires civils des mêmes pays leur seront payées ;

» 3.º Les individus qui voudront émigrer du Tyrol et du Vorarlberg auront un intervalle de six ans, tant eux que leurs familles, pour transporter leurs fortunes et leurs propriétés ; ils pourront transporter sans déduction à l'étranger le montant du produit de leurs biens pendant cet espace de temps ;

» 4.º Dans une année, à compter du 3 juillet 1814, les militaires natis de ces pays, et qui sont actuellement au service de la Bavière, seront renvoyés dans leurs foyers ; cependant il sera libre, à tant aux officiers qu'aux soldats, de rester à ce service, sans qu'il en résulte aucune perte de biens ni aucun désavantage, tant pour eux que pour leurs familles. » *Inspruck, le 28 juin 1814.*

DE ROSCHMANN, gouverneur provisoire du Tyrol autonome de S. M. I., et chevalier de Saint-Léopold.

Vienne (Autriche), 7 juillet.

On lit dans la gazette de la cour ce qui suit :

Les discussions importantes du parlement anglais, jointes à l'impossibilité que le premier secrétaire-d'état des affaires étrangères qui doit se rendre au congrès de Vienne, puisse quitter l'Angleterre avant que les séances du parlement ne soient entièrement terminées, et non moins l'accumulation des affaires qui auraient empêché S. M. l'empereur de Russie de prolonger, en attendant l'ouverture du congrès, encore pendant des semaines, son séjour loin de ses états, ont, d'après des nouvelles officielles arrivées d'Angleterre, déterminé les monarches et les cabinets qui y sont réunis, à fixer, au 1.ºr octobre prochain, l'ouverture du congrès qui devait avoir lieu à Vienne dans le courant du mois d'août.

L'union constante des monarches alliés, qu'on peut regarder comme le principe de la marche heureuse de la guerre qui vient de finir, aura une influence non moins désirable sur l'aplanissement décisif des affaires de l'Europe. S. M. l'empereur de Russie qui a quitté Londres le 22 juin, pour se rendre par la Hollande et en remontant le Rhin à Carlsruhe, et ensuite par la Prusse à Saint-Petersbourg, quittera de nouveau sa résidence après un séjour de trois semaines, pour se rendre à Vienne, où S. M. arrivera avant la fin de septembre.

Tous les pays occupés provisoirement resteront jusqu'à ce que le congrès en ait réglé le sort définitif, dans les rapports où ils se trouvent maintenant.

On sait maintenant d'une manière positive que S. M. le roi de Bavière honorerá cette capitale de sa présence.

Des frontières d'Autriche, 7 juillet.

On est informé d'une manière authentique que l'empereur Alexandre et le roi de Prusse retourneront directement dans leurs états. L'empereur d'Autriche continuera de résider à Baden une grande partie de la belle saison.

L'archiduchesse Léopoldine et le prince royal Ferdinand auront sous peu une cour particulière. Le comte d'Ettlingen est désigné comme grand-maître de l'archiduchesse. On parle plus que jamais du prochain mariage de cette princesse avec un souverain étranger.

L'archiduc François d'Est est parti au commencement de ce mois avec son épouse, née princesse de Sardaigne. S. A. I. va prendre possession de son duché de Modène.

Munster (Prusse) ; 8 juillet.

M. le baron de Vincke, gouverneur civil pour S. M. le roi de Prusse du pays entre le Weser et le Rhin, a fait publier ici ce qui suit :

« D'après la convention conclue à Paris le 31 mai dernier, le cercle de Meppen, qui, en vertu de la publication du 15 décembre dernier, avait été confié à l'administration de ce pays, ainsi que les portions de paroisses de Salzbergen, Emsbühren et Schepsbrug sur la rive gauche de l'Ems, incorporées en dernier lieu au cercle de Lingen et antérieurement à l'arrondissement de Neuenhaus, doivent passer provisoirement sous la souveraineté et l'administration de S. A. R. le prince régent d'Angleterre et d'Hanovre. Le soussigné en a fait aujourd'hui la remise à M. le conseiller de la cour d'appel, baron de Straleinheim, fondé de pouvoirs à cet effet ; en conséquence, les autorités et les habitants de ces arrondissements sont prévenus qu'étant déliés de leurs obligations précédentes, ils doivent avoir pour S. A. R. le prince régent et ses fondés de pouvoirs la même obéissance et la même confiance dont ils m'ont jusqu'à présent donné des preuves. » *Munster, le 25 juin 1814.*

Le gouverneur civil prussien du pays entre le Weser et le Rhin, *Vincke.*

Francofurt, 14 juillet.

Le roi de Prusse est attendu le 18 à Berlin. S. M. doit passer à Francofurt.

M. le comte de Nelserode a passé ici aujourd'hui pour retourner en Russie.

S. M. l'empereur de Russie n'est arrivé hier à Darmstadt que vers neuf heures du soir ; il en est reparti deux heures après pour venir ici. S. M. est descendue à la campagne de M. de Bethmann, où elle a soupé. Ce monarque est reparti de grand matin ; il s'arrêtera quelques instans à Weimar, près de son auguste sœur, après quoi il continuera son voyage jour et nuit pour Pétersbourg. S. M. prend la route de Leipsick, Francofurt sur l'Oder et Kowno, et ne passe point à Berlin.

L'impératrice de Russie reste à Dourlach jusqu'au retour prochain de l'Empereur en Allemagne ; elle ira le rejoindre à Vienne et retournera avec lui à Pétersbourg.

Carlsruhe, 14 juillet.

Jamais les rapports des grandes puissances n'ont été plus intimes et plus fortement dirigés vers le même but, celui de conserver long-temps la paix en Europe ; et l'on peut se promettre les résultats les plus satisfaisans et les plus avantageux du congrès de Vienne.